



## Réunion téléphonique du BE Le 30 mars 2020 18h30-19H45

---

**Elus présents :** BOISSIERE Daniel, DIZIER Séverine, GUIRAUD Philippe, PARIS Jérôme, PERROUX Philippe, TAURIN Jean.

**Salariés présents :** AMO Thomas, CAMACHO Soledad, GERARD Franck, QUENETTE Nicolas.

### Point COVID 19

Nous tenons compte des directives de l'Etat.

Toutes les manifestations qui devaient avoir lieu jusqu'au 1<sup>er</sup> mai sont annulées, seules 3 envisagent un report mais sans aucune certitude.

D'autres organisateurs ont pris la décision d'annuler leur manifestation pour 2020 :

- l'Animathlon du Lac Vert du 9 mai,
- le Triathlon de Montauban du 30 et 31 mai,
- l'Urban Triathlon d'Albi du 7 juin.

Si une manifestation ayant un label en 2020 est annulée, elle sera prioritaire en 2021 pour obtenir ce même label à condition qu'elle en fasse la demande et remplisse les critères.

Jérôme PARIS et les CLT se sont concertés suite à l'annulation d'épreuves sélectives ou qualificatives pour les différents championnats.

L'information va être publiée sur notre site dès demain. Nicolas est chargé de relayer cette information sur nos différents réseaux sociaux.

Nicolas QUENETTE a contacté les partenaires qu'il devait rencontrer, tous ont répondu que ce n'était pas la priorité du moment et les rendez-vous qui étaient programmés ont été annulés.

Philippe PERROUX a ouvert un compte à la DIRECCTE (Direction du Travail), à ce jour, il n'a toujours pas reçu les codes d'accès.

Pour le mois de mars nous n'avons pas mis en place le chômage partiel, nos salariés étant en télétravail.

Dès obtentions des codes d'enregistrements, une demande de mise en chômage partiel sera effectuée pour minimum le mois d'avril.

### Commission ANS

Le Président, Daniel BOISSIERE, propose une composition de la commission régionale d'examen des dossiers ANS. Philippe PERROUX propose un mode de fonctionnement et d'organisation de cette commission.



Cette commission a pour rôle d'analyser et évaluer les dossiers des demandes de subventions ANS des clubs et des CODEP de son territoire.

Le Président, Daniel BOISSIERE, proposera à validation du BE la composition définitive de cette commission avant information au CA.

Un mail va être envoyé à tous les clubs et CODEP dès demain afin de leur présenter le nouveau fonctionnement de l'ANS et de leur communiquer les informations en notre possession à ce jour. Nous sommes dans l'attente d'un complément d'informations de la Fédération que nous devrions avoir d'ici le début de la semaine prochaine. Ces informations seront communiquées à nos clubs et CODEP.

### **Questions diverses**

#### **Bearman 2019**

L'organisatrice du Triathlon du Bearman 2019 n'a toujours pas réglé ses factures 2019 malgré nos relances. A savoir : 1 286 € de passe compétition qui (payé par les participants), 625 € d'arbitrage et 367 € de droits d'organisation (en fonction du nombre de participants). Soit un total de 2 278 €. L'organisatrice nous a répondu par mail le 26 mars dernier pour nous informer qu'à ce jour elle ne pouvait pas payer ces factures dans un avenir proche.

Il est décidé que le Président de la Ligue lui répondra directement lui demandant un paiement immédiat (par virement) compte tenu que les sommes réclamées correspondent au nombre de participants, rien ne justifie leur non paiement.

#### **Frais engagés pour le Championnat de France de Duathlon Jeunes**

Des frais de déplacements avaient été engagés pour le Championnat de France de Duathlon jeunes : billets d'avion pour les 2 CTL (101,69 € et 121,74 €) et réservation d'un véhicule (113,18 €). Une demande de remboursement va être faite même si nous n'avons pas la certitude que le remboursement sera effectué. Il est possible qu'un avoir soit proposé ou que les sommes engagées soient perdues.

#### **Opel**

Jean TAURIN a récupéré le fourgon juste avant le début du confinement. Il a tenté depuis de les contacter, sans succès, compte tenu de la fermeture temporaire des locaux.

Le minibus est commandé, l'acompte de 5 000 € a été encaissé.

Jean TAURIN doit travailler et proposer à Robert et au B.E une procédure de prêt du nouveau fourgon aux organisateurs. Daniel BOISSIERE souhaite que celle-ci soit entérinée avant la fin du confinement pour la reprise des organisations.

#### **Investissements prévus**

#### **Commande complément parc à vélo antenne de Sète**

Les frais de livraison (sur Sète) s'élèvent à 200 €. **La validation se fera à la fin du confinement.**



### **Championnats de France des Ligues**

✓ Pour finaliser la dotation des jeunes pour les Championnats de France des Ligues 2020, nous avons prévu une commande de 50 cuissards (en sachant que nous avons déjà fait et réceptionné la commande de 50 maillots de vélo sur le budget 2019). Le devis des cuissards est de 3 086,58 € TTC. **Le BE décide de ne pas effectuer l'achat des 50 cuissards.**

✓ Nous avons également prévu de commander 10 polos et 10 Vestes (665 € TTC) que l'on pourra utiliser pour les partenaires, les accompagnateurs et vendre à prix coûtant aux jeunes qui souhaitent s'en équiper. Nous avons des demandes chaque saison. **Cette commande est validée.**

✓ Pour le déplacement, deux possibilités sont proposées :

Déplacement en bus : 5 050 € ou déplacement en minibus (4 ou 5 véhicules) 7h de route : environ 1 200 €. **Le déplacement en minibus est retenu.**

### **Subvention région acquisition de matériel :**

BP : 2 500 € pour l'achat du matériel.

Nous avons fait une demande de subvention à la région pour acquérir du matériel pour l'exploitation des home-trainers connecté. Sur la subvention matériel 26 750 € ont été attribués pour l'achat des véhicules (minibus + fourgon) et 2 250 € pour l'achat de matériel. Nous avons également prévu 2 500 € sur le BP de la commission sportive 2020 pour ce poste. Le devis pour l'achat des trois licences annuelles d'exploitation pour Kinomap est de 500,40 € et le devis pour l'achat des trois tablettes pour l'exploitation du logiciel est des home-trainers est de 1 405,95 €. Ce qui nous fait un total de 1 906,35 € à prévoir pour la deuxième partie de saison.

Si le budget reste disponible en fin de saison on peut prévoir l'achat d'un ordinateur pour renouvellement du matériel informatique à disposition des salariés pour atteindre le budget total de 2 500 €.

**Le BE valide ces achats.**

#### **- ETR**

L'ETR (Equipe Technique Régionale) doit faire l'objet d'une convention tripartite entre la Ligue, la Fédération et la DRJSCS pour être reconnue. Sa durée est de 4 ans (pour une olympiade) avec une reconduction annuelle. Le dossier doit comporter le projet sportif sur l'olympiade et une ligne budgétaire à part doit figurer sur le budget prévisionnel de l'association.

L'ETR avait un intérêt dans le cadre du CNDS.

Daniel BOISSIERE propose d'attendre la prochaine olympiade et les nouvelles directives gouvernementales afin que la nouvelle équipe qui sera en place fasse la déclaration de l'ETR, compte tenu que l'olympiade actuelle est dans sa dernière année.

#### **- Réunions**

Une réunion Fédérale aura lieu le 7 avril, nous en serons plus sur les annulations des différents championnats de France.



Un point Ligue sera fait mercredi 8 avril par téléphone à 18h30.

Le Président clôture la séance à 19h45.

Daniel BOISSIERE  
Président

Jérôme PARIS  
Vice-Président

Philippe GUIRAUD  
Secrétaire